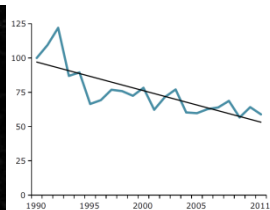




Réunion du Comité d'Estimation des Populations d'Oiseaux (CEPO) – 2 décembre 2020



Le programme national de surveillance de la biodiversité terrestre

Contexte et présentation du programme Rôle du CEPO

Stanislas Wroza, chef de l'équipe
« Évaluation & suivi »

Antoine Lévêque, directeur de
projet « Surveillance de la
biodiversité terrestre »

Office Français de la Biodiversité

UMS PatriNat



Rappel du contexte passé

- Un besoin déjà « ancien » exprimé par l'**article 11 de la DHFF** : surveiller les espèces et habitats d'intérêt communautaire
- 1^{ère} Stratégie Nationale pour la Biodiversité (2004) : créer un observatoire statistique de la biodiversité
- Loi Grenelle (2009) : mettre en place un observatoire national de la biodiversité → Création de l'ONB en 2011/2012
- Relance du sujet : *cf. Diagnostic et recommandations pour une stratégie d'acquisition de connaissances naturalistes* (mai 2017)



- **Observer les tendances** des principaux écosystèmes, des communautés d'espèces et des fonctions écologiques
- **Surveiller** spécifiquement les espèces et habitats concernés par des obligations de reportages et autres engagements




Nécessité de suivis robustes et à long terme



Le programme national de surveillance de la biodiversité terrestre : son origine récente

- **Plan Biodiversité (juillet 2018)**

 [Action 70] Nous publierons annuellement des indicateurs intégrateurs, chiffrés et cartographiques de l'état de la biodiversité et des pressions qui pèsent sur elle dans le cadre de l'Observatoire national de la biodiversité afin que chacun puisse disposer d'informations fiables et actualisées pour suivre les résultats de nos efforts. Nous nous appuierons notamment sur la mise en place d'un réseau de surveillance de la biodiversité sur le long terme.

- **Contrat d'objectifs et de performance de l'AFB (2019-2020)**

Objectif opérationnel 6.3.

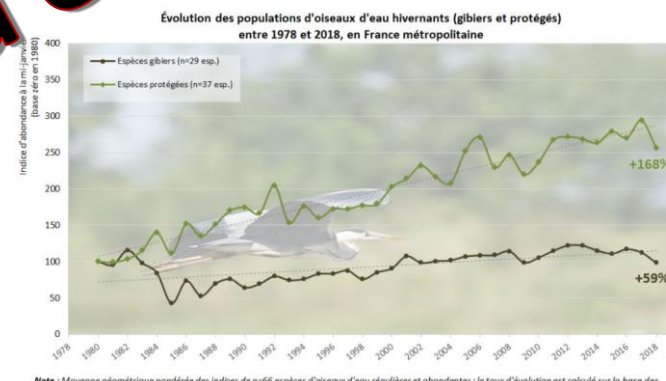
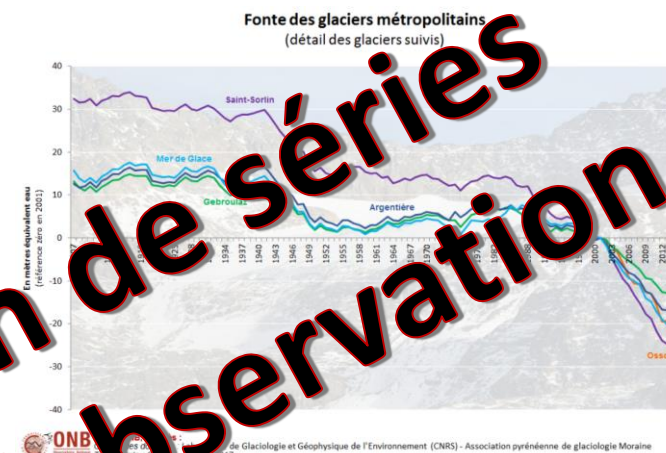
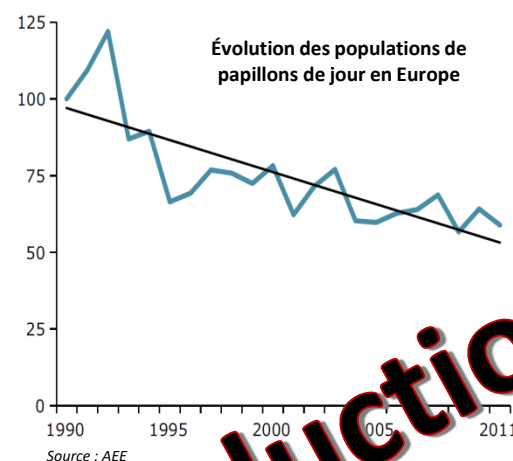
Définir et tester la mise en œuvre d'un schéma de surveillance des milieux terrestres

Alors qu'elle est largement cadrée par les directives européennes pour les milieux marins et aquatiques, la surveillance des milieux terrestres prévue par les directives « Habitats-faune-flore », « Oiseaux » et le règlement « Espèces exotiques envahissantes » reste encore peu développée et appelle un déploiement et une harmonisation de niveau national, en lien avec les suivis existants et les résultats – acquis ou à venir – de la recherche.

Il s'agit de **consolider et structurer un réseau de suivi pérenne de la biodiversité terrestre** (action 70 du Plan Biodiversité), en intégrant deux aspects : d'une part un réseau représentatif du territoire national, des grands milieux et des différentes catégories d'occupation et d'usages des sols, d'autre part un réseau ciblant les éléments naturels à enjeux particuliers (notamment ceux des directives « Habitats-faune-flore » et « Oiseaux »).



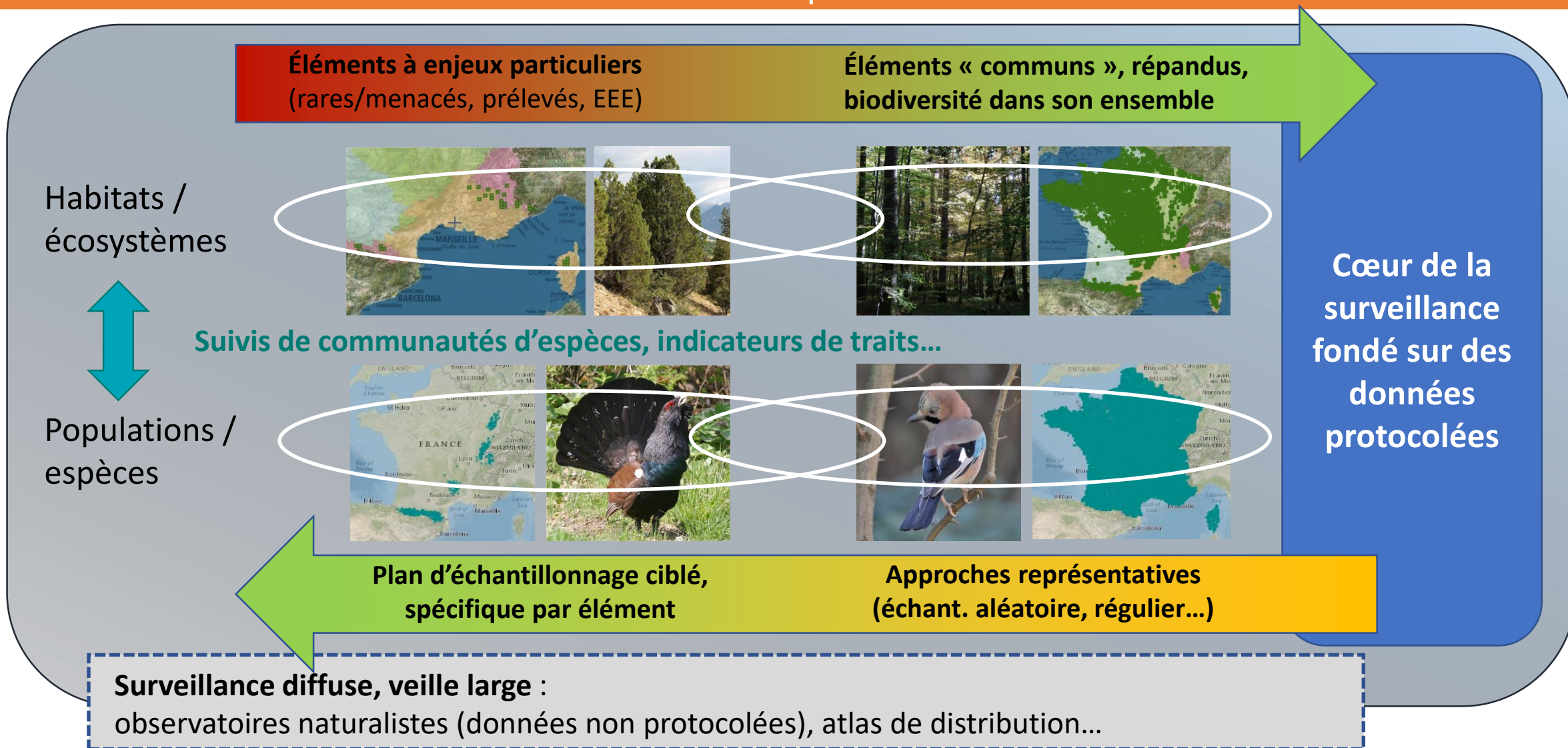
Principales questions auxquelles le programme doit répondre



- Quelle est la **tendance nationale**, et par grands ensembles (bio)géographiques, des différents éléments et compartiments de la **biodiversité dans son ensemble** ?
- Quelle est la **tendance des milieux et espèces à enjeux particuliers**, correspondant notamment à des engagements nationaux et internationaux ?
- Y-a-t-il des inflexions inattendues ou des **phénomènes imprévus** à l'échelle nationale, qui posent de nouvelles questions ? → *Mobilisation des suivis et données du programme de surveillance pour répondre à ces questions émergentes*
- Quelles sont les **pressions et réponses** qui structurent les tendances observées ? Les politiques en œuvre (par ex. TVB, aires protégées, lutte contre l'artificialisation, politiques agricoles et forestières...) ont-elles un effet détectable sur la biodiversité ?



Surveillance de la biodiversité s. l. : le cadre conceptuel





Le programme national de surveillance de la biodiversité terrestre : ses principaux objectifs

- Rassembler sous **un cadre général cohérent** les dispositifs qui concourent déjà à assurer une surveillance de la biodiversité terrestre (en matière de suivi à la fois de la biodiversité à enjeux particulier et de la biodiversité dans son ensemble)
- Rendre plus lisibles ces dispositifs et leurs caractéristiques (**tableau de bord**)
- **Renforcer, pérenniser et améliorer les dispositifs actuels** qui concourent ou pourraient concourir à une surveillance à long terme
- Concevoir et déployer plusieurs **nouveaux dispositifs complémentaires**, dans une logique état-pressions-réponses, performants techniquement et économiquement, en recherchant des **synergies** avec les dispositifs existants et en proposant autant que possible un **emboîtement des échelles de suivis**
- Intégrer le système de surveillance dans les attendus du système fédérateur sur la biodiversité (**SIB**) et proposer une panoplie d'indicateurs nationaux dans le cadre de l'**ONB**

Entretenir ou mettre en place des séries longues d'observation, notamment pour éclairer les effets des changements globaux



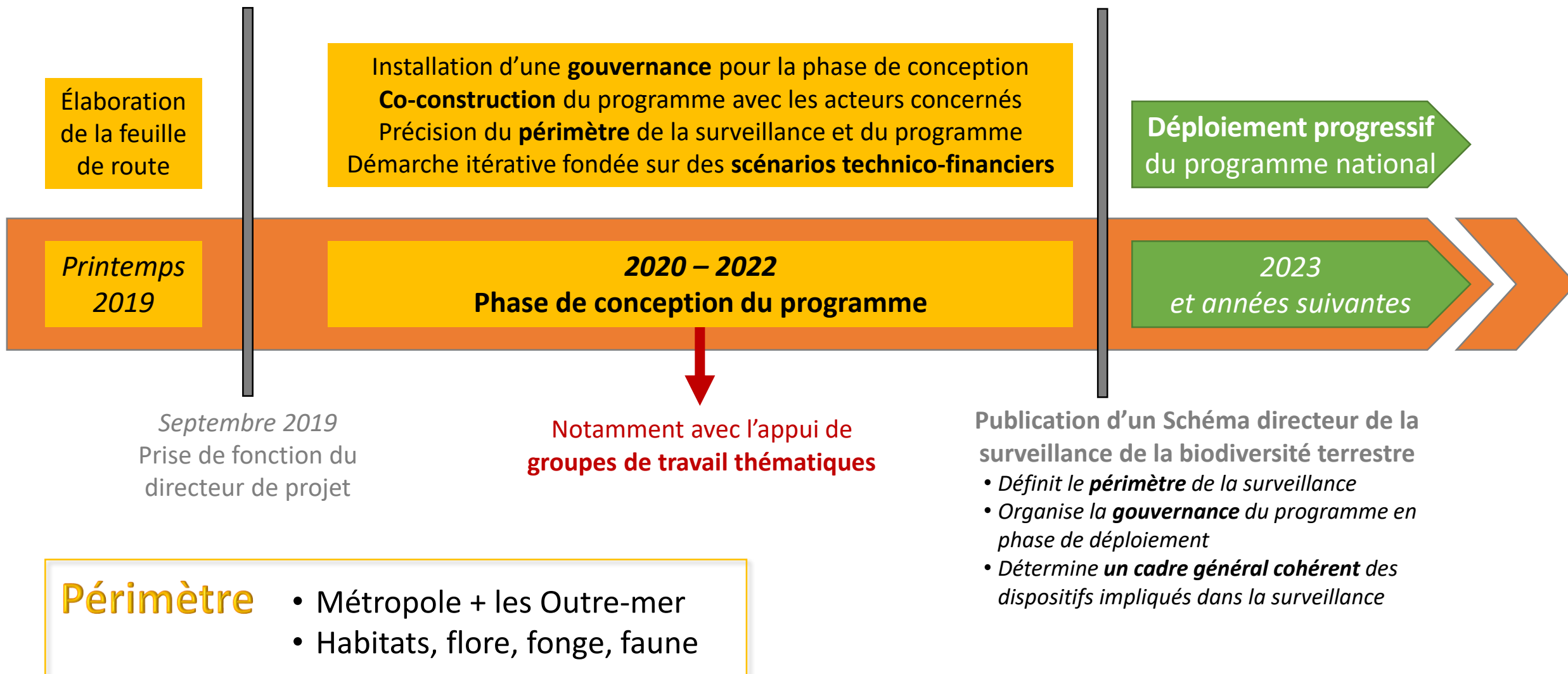
Le programme national de surveillance de la biodiversité terrestre : en résumé...

Le programme de surveillance peut se résumer :

- comme **une batterie de « thermomètres » de l'état de la biodiversité française,**
 - afin de poser et **alimenter le débat**
 - et, notamment, de **porter les enjeux biodiversité et leur appropriation par l'ensemble de la société au même niveau que le sont désormais les enjeux climatiques.**
- ➔ Il contribue à établir le bon diagnostic (indispensable pour définir les actions à conduire) et à son suivi dans le temps (indispensable pour réorienter/compléter, le cas échéant, les actions en cours).



Programme national de surveillance de la biodiversité terrestre : le calendrier





Un état des lieux de la surveillance : le tableau de bord des dispositifs (1/3)

Première étape : **réaliser un état des lieux** de la surveillance de la biodiversité terrestre

→ Identifier et décrire les dispositifs existants
(programmes, réseaux de suivi)

Définition

Dispositif
= Programme de collecte
= un plan d'échantillonnage
+ un réseau d'acteurs



Bancarisation de ces informations
dans un tableau de bord

Informations
générales

Acteurs du
programme

Budget,
financement

Cadre
scientifique

Protocole de
terrain

Analyses de
données

Résultats

Accessibilité
des données

Publications

Coût total et unitaire
Contribution des financeurs
Destination du budget

Plan d'échantillonnage
Unité d'échantillonnage
Objectif scientifique

Caractérisation des séries de résultats produites :
dimension biologique, temporelle, géographique,
variables essentielles et qualité scientifique.

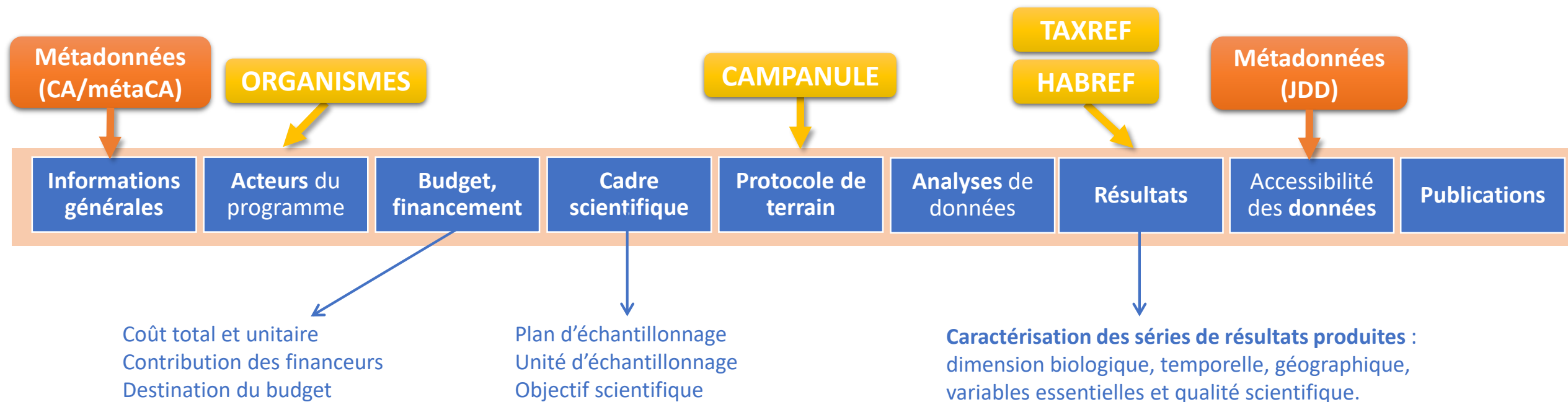


Un état des lieux de la surveillance : le tableau de bord des dispositifs (2/3)

Première étape : **réaliser un état des lieux** de la surveillance de la biodiversité terrestre

→ Mobilisation des métadonnées renseignées dans le SINP

→ Mobilisation des référentiels





Un état des lieux de la surveillance : le tableau de bord des dispositifs (3/3)

Un outil pour la mise en place du programme national de surveillance de la biodiversité terrestre

Remplissage par l'équipe projet avec les porteurs de dispositifs

Possibilité de saisir des besoins *via* le remplissage de programmes tels que les listes rouges, les rapportages DHFF-DO

Bilan et analyse de l'existant, acteurs, EBV, coûts et lacunes

Au regard des besoins

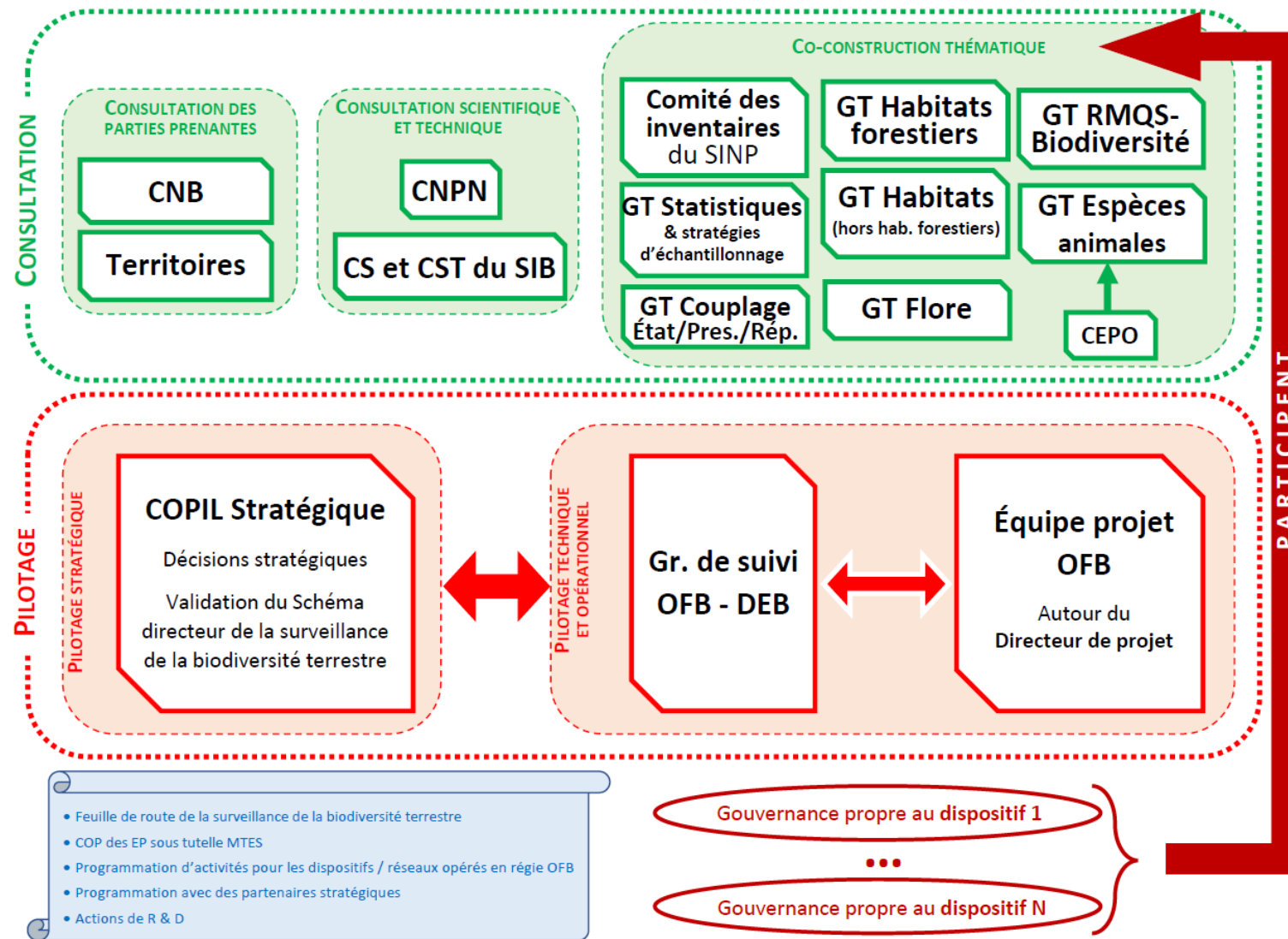
Pérennisation et renforcement de programmes, développement de nouveaux dispositifs





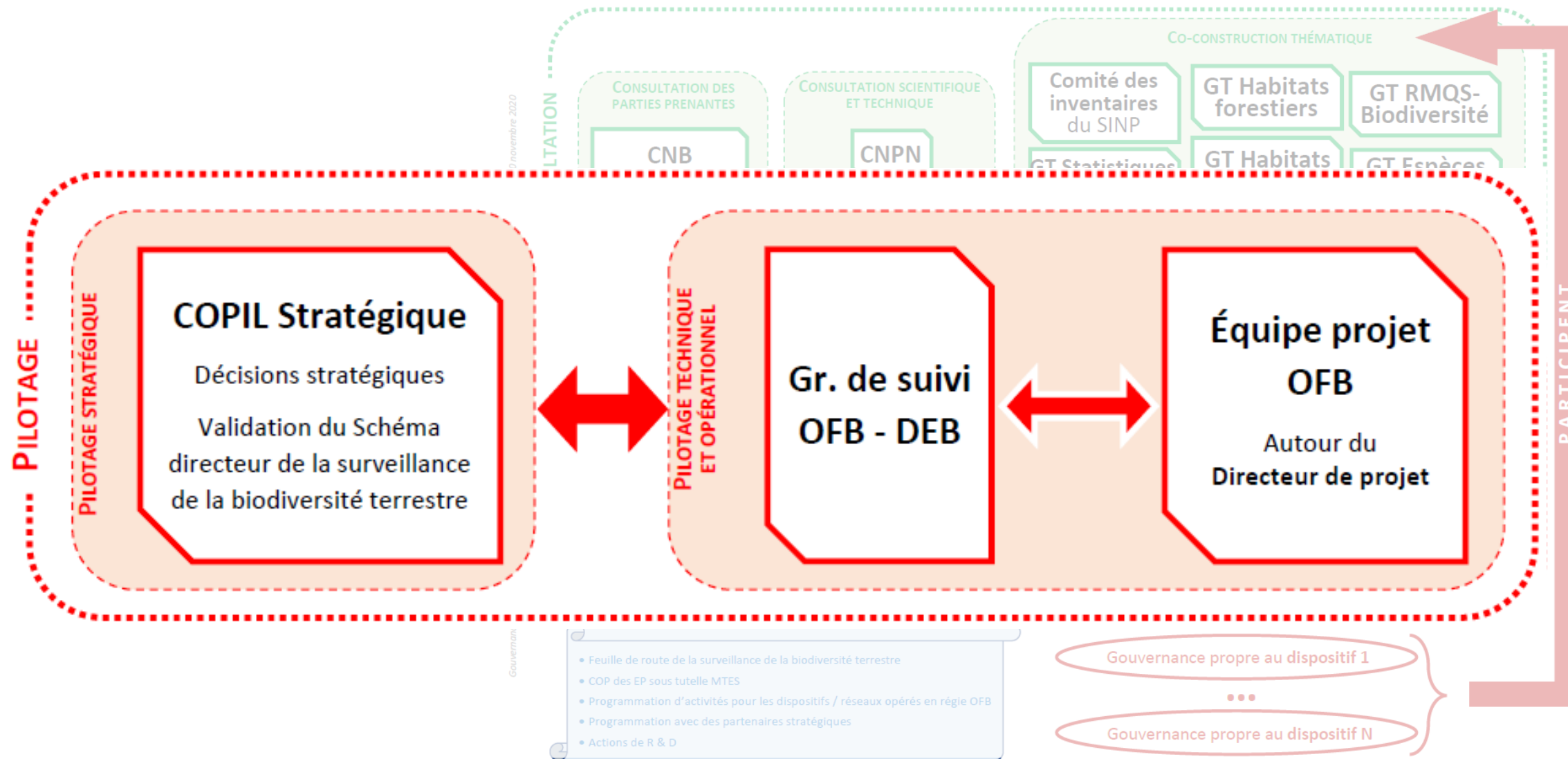
La gouvernance de la phase de conception du programme

Gouvernance de la phase de conception du programme national de surveillance de la biodiversité terrestre - Version du 30 novembre 2020



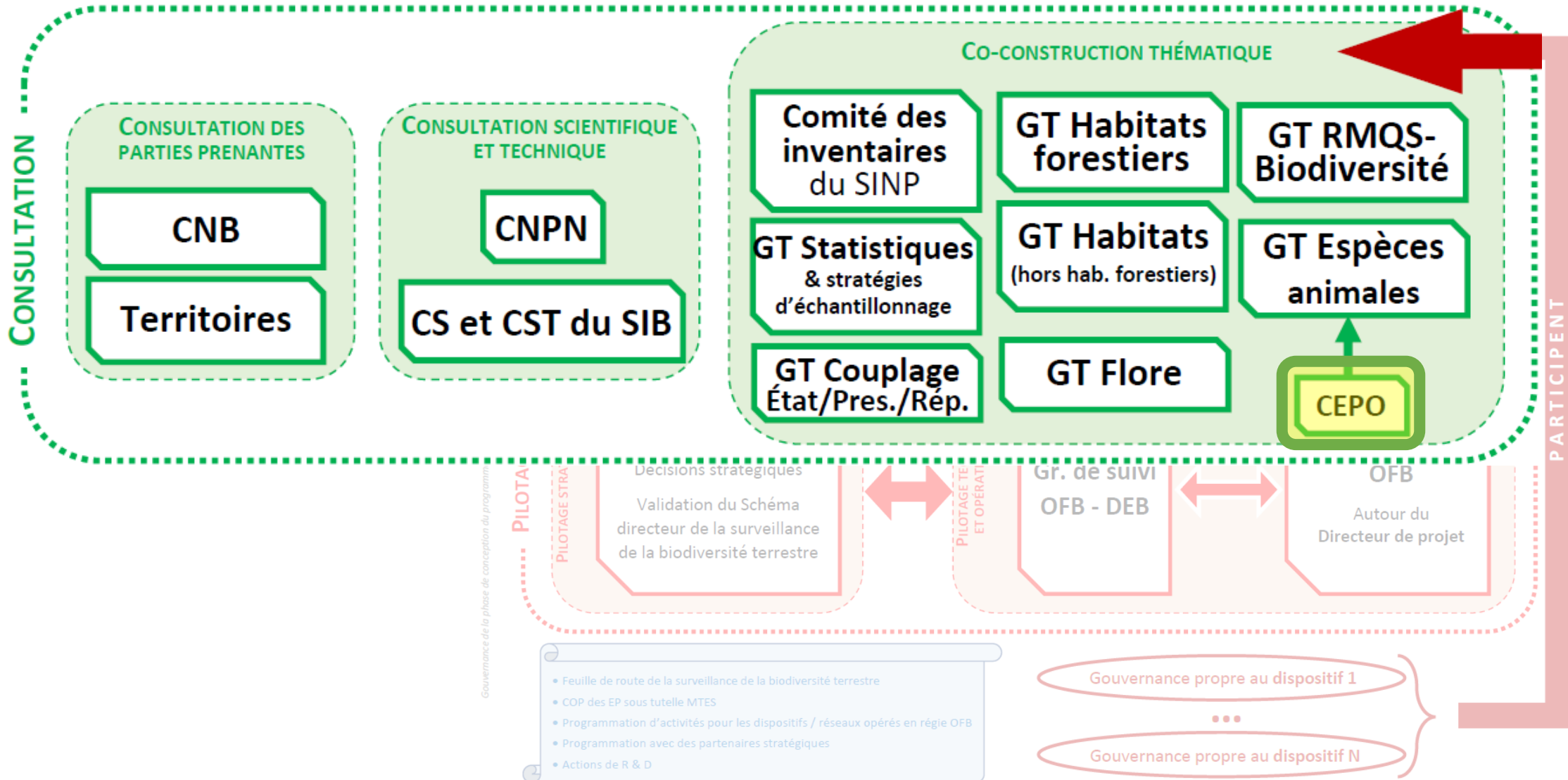


La gouvernance de la phase de conception du programme





La gouvernance de la phase de conception du programme





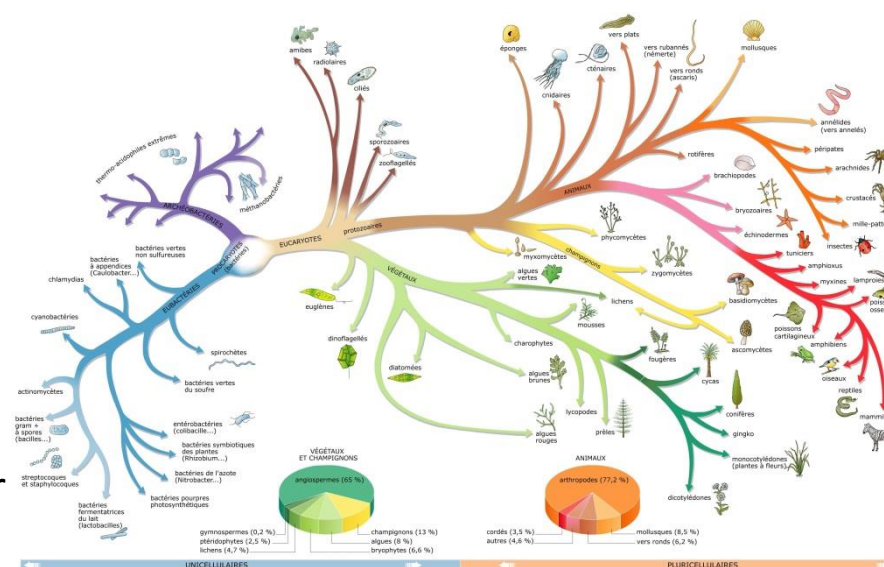
Co-construction du programme de surveillance : le rôle du CEPO (1/3)

Volet oiseaux de la surveillance terrestre

- La classe la mieux couverte et la mieux structurée en matière de suivis
- Couverte par la Directive Oiseaux (vs DHFF)
- Une multiplicité de structures
- Périmètre bien délimité, nombre « intermédiaire » d'espèces, pas ou peu d'espèces très mal connues

=> Discussions autour du déploiement de la surveillance des oiseaux plus ciblées (à un stade plus avancé) que pour l'ensemble de la faune, en particulier pour les questions de tailles de populations

=> Nécessité de maintenir un groupe de travail qui avance plus spécifiquement sur les populations d'oiseaux

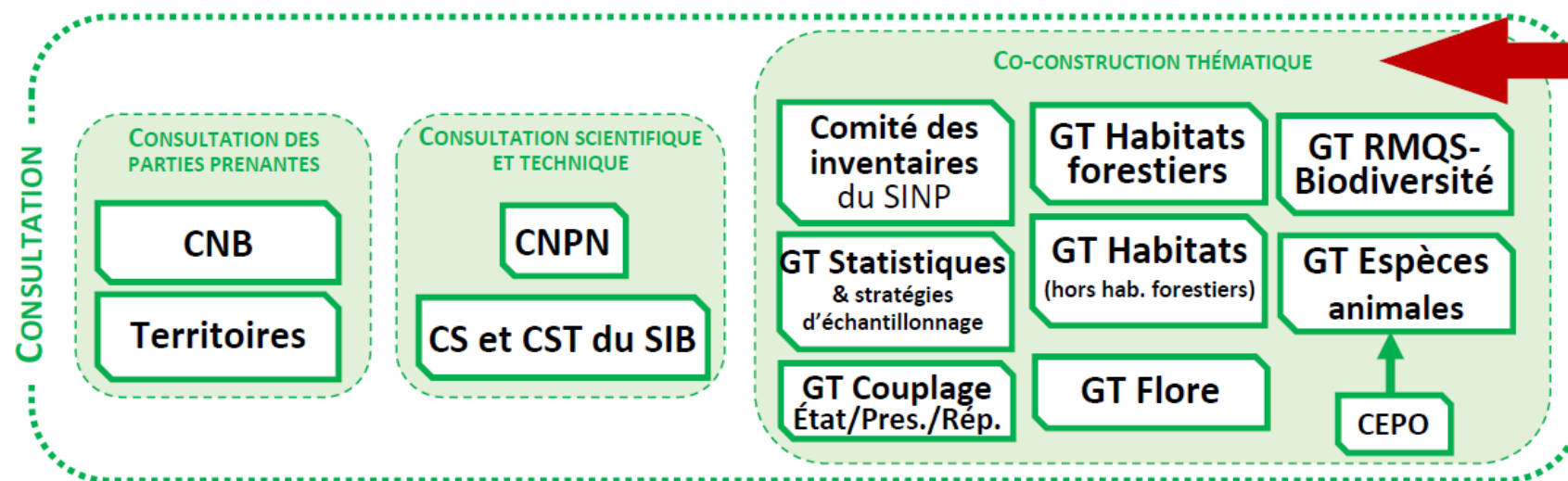




Co-construction du programme de surveillance : le rôle du CEPO (2/3)

Proposition d'inscrire le mandat du CEPO dans le cadre de la surveillance terrestre

- Contexte intersession pour le rapportage => favorable pour amorcer des réflexions méthodologiques
- S'appuyer sur les réseaux d'acteurs déjà mobilisés dans le cadre de la DO
- Abondance par espèce pressentie comme métrique principale pour la surveillance => Estimation des populations d'oiseaux et surveillance sont intimement liées





Co-construction du programme de surveillance : le rôle du CEPO (3/3)

Implications

- Elargissement de la boucle de diffusion pour inclure des profils complémentaires : compétences en analyse statistique, donnée protocolée, académiques ou ingénieurs de recherche
- Actualisation de la liste des personnes contact pour l'ensemble des partenaires, assurer la représentation de l'ensemble des dispositifs de suivi des populations.
- Réflexions sur le lien entre taille de populations et d'autres métriques susceptibles d'alimenter la surveillance
- Réflexions sur la qualité scientifique des données (indices de qualité)
- Réflexions sur la résolution spatiale et temporelle des données (fréquence d'actualisation et densité de points)
- Propositions de déploiement pour les suivis, dans le cadre de scénarios technico-économiques.



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



MERCI
de votre attention